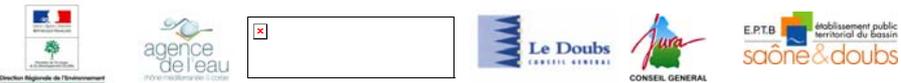




**SAGE**  
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
**haut-doubs ~ haute-loue**

**Réunion animateurs SAGE  
Rhin - Meuse**

**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
Haut Doubs / Haute Loue**

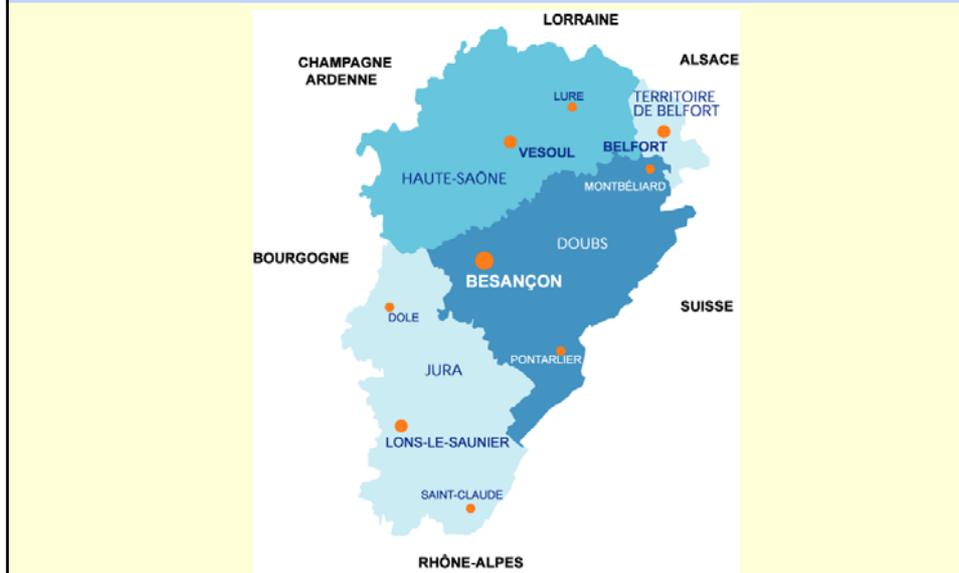


## Déroulement de l'intervention

- I Situation géographique et contexte économique**
- II Un contexte favorable à une gestion intégrée de l'eau**
- III Procédure et Mise en œuvre du SAGE**
- IV La Commission Locale de l'Eau**
- V Les enjeux du SAGE Haut-Doubs Haute-loue**
- VI Les outil du SAGE Haut-Doubs Haute-Loue**
- Conclusion et Perspectives**

## I Situation géographique et contexte économique

### La Franche-Comté



## I Situation géographique et contexte économique

### La Franche - Comté et le territoire du SAGE

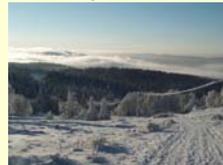


## I Situation géographique et contexte économique

### Climat, Relief et Contexte économique

#### Climat

- Forte influence continentale (neige et période d'assecs)
- Températures fraîches - (Moyenne annuelle 7°5 à Pontarlier et 5° à Mouthe)
- Précipitations abondantes oscillant entre 1350 et 1500 mm par an



#### Relief

- Altitude maximale : 1 463 m (Mont-d'or)
- Hauts plateaux de pâturage



## I Situation géographique et contexte économique

### Climat, Relief et Contexte économique

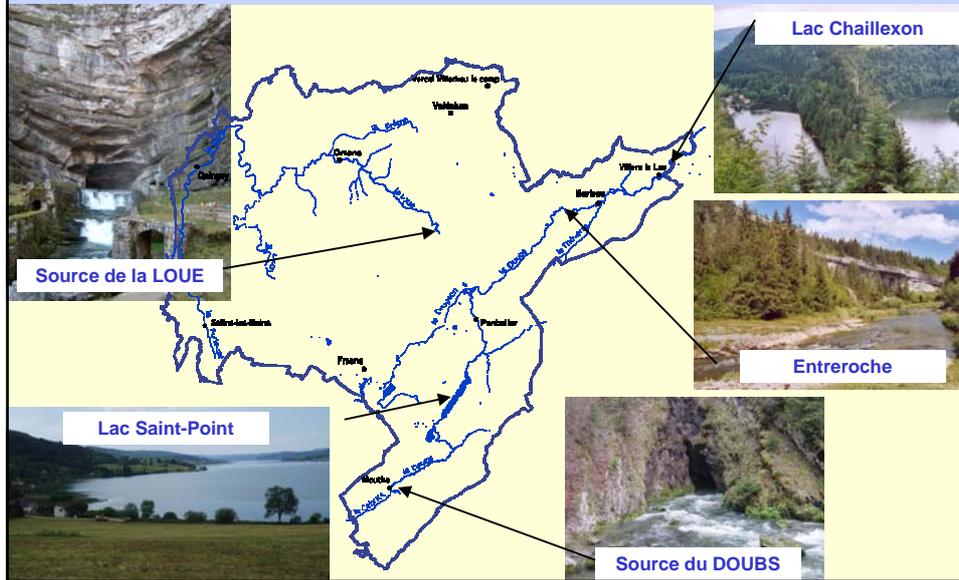
#### Contexte économique

- Tourisme familial
- Agriculture spécialisée (fabrication du COMTE)
- Industrie du bois / horlogère



## II Un contexte favorable à une gestion intégrée de l'eau

### Hydrographie : Têtes de bassin



## II Un contexte favorable à une gestion intégrée de l'eau

### Milieu karstique et connexion Doubs Loue



## II Un contexte favorable à une gestion intégrée de l'eau

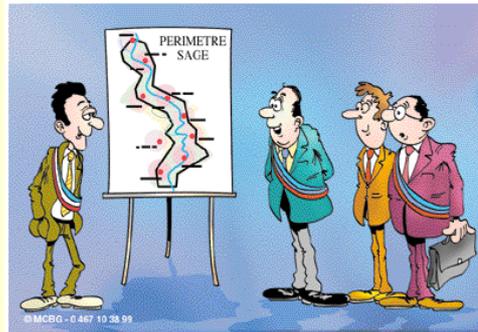
### Contexte Humain

#### Des attentes contradictoires mais une envie commune de progresser.

De nombreux partenaires ont travaillé en collaboration pour la mise en place d'un **outil de gestion globale** :

- Les élus locaux et collectivités locales
- Les usagers (associations)
- Les services de l'Etat

**L'établissement public territorial de bassin Saône et Doubs, opérateur technique, va animer et porter les études.**



## II Un contexte favorable à une gestion intégrée de l'eau

### EPTB Saône Doubs

**Territoire** : Des Vosges à la Suisse et du Ballon d'Alsace à Lyon

30.000 km<sup>2</sup>, 2.600 communes

#### Collectivités adhérentes :

3 Régions, 9 Départements et 7 Villes, Communautés d'Agglomération ou Communautés de Communes de plus de 25 000 habitants

**Rôle** : Coordination des politiques d'aménagements dans le domaine de l'eau.

L'EPTB Saône et Doubs accompagne la CLE en mettant à sa disposition un chargé de mission



### III Procédure et Mise en œuvre du SAGE



## Les différentes Phases du SAGE

La réflexion s'est donc engagée dès 1993 sur le territoire pour la mise en place d'un SAGE

### PHASE PRELIMINAIRE

<b>Délimitation du Périmètre</b>	<b>Mai 1994</b>	Arrêté préfectoral délimitant le périmètre du SAGE
<b>Constitution de la Commission Local de l'Eau (CLE)</b>	<b>Mars 1995</b>	Arrêté préfectoral constituant la CLE

### III Procédure et Mise en œuvre du SAGE

## Les différentes Phases du SAGE

### PHASE ELABORATION

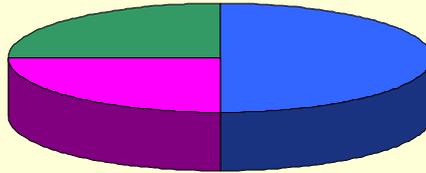
<b>Conception du SAGE</b>	<b>1995-97</b>	Réalisation du document
	<b>1998</b>	Consultation (collectivités locales, chambres consulaires)
	<b>1999</b>	Avis du Comité de Bassin
	<b>2000</b>	<b>Consultation du public</b>
<b>Approbation du SAGE</b>	<b>2001</b>	<b>Modification éventuelle du projet</b>
	<b>2002</b>	<b>Arrêté préfectoral approuvant le SAGE</b>

## IV La Commission Locale de l'Eau

### La composition de la CLE

3 Collèges distincts, dont les 48 membres sont nommés pour une durée de 6 ans :

Représentants de l'Etat et de ses établissements publics : 12 Membres



Représentants des Collectivités territoriales et des établissements publics locaux : 24 membres

Représentants des Usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations : 12 Membres

## IV La Commission Locale de l'Eau

### La composition de la CLE

Conseiller Général du Doubs Président CLE	Président de la Fédération de pêche du Doubs
Vice Président de la CLE - Conseiller Régional	Fédération de Chasse
Conseiller Général du Doubs	Commission de Protection des eaux
Conseiller Général du Doubs	Président de la Fédération Franche-Comté Nature Environnement
Conseiller Général du Jura	Chambre agriculture du Doubs
Maire d'Oye et Pallet	CCI du Doubs
Maire de Métabief	Association des propriétaires riverains de la Loue et du Lison
Maire de Charquemont	CROS de Franche Comte
Maire de Montperreux	UNICEM Bourgogne Franche-Comté
Maire de Chay	Fédération régionale des OTSI
Maire de Villers le lac	Gaz et Eaux
Maire de Flagey	Fédération nationale des producteurs indépendants d'électricité
Maire de Vuillafans	Préfet de Région Rhône -Alpes
Maire de Villers sous Montrond	Sous - Préfet
Maire de Rurey	Préfet du Jura
Maire de Cernans	Directeur de la DIREN de Franche - Comté
Maire d'Ivory	Directeur de la DRIRE de Franche - Comté
Vice Présidente de l'EPTB Saône et Doubs et Conseillère Régionale	Directeur de la DDAF du Doubs - MISE
Président de la Communauté de communes du canton de Montbenoit	DDASS du Doubs
Président de la Communauté de communes du Larmont	Direction Régionale et Départementale de Jeunesse et Sports
Président de la Communauté de communes Mont d'Or deux lacs	Chef du service Départemental Office Nationale des Forêts
Président de la Communauté de communes du plateau de Frasne et Val du Drugeon	Directeur de l'Agence de l'eau RMC
Président du Syndicat des eaux de la Haute Loue	Unité de production EDF-GDF Est Mulhouse
Président du Syndicat Mixte de la Loue	Délégué Régional du CSP

## IV La Commission Locale de l'Eau

### Le bureau de la CLE

**1 Président**

**2 Vice - Président**

**23 membres**

**1 rencontre par trimestre**

Dans le règlement intérieur :

« Le Président, assisté du bureau, assure le fonctionnement de la Commission locale de l'eau et veille notamment d'étudier les travaux nécessaires à une meilleure connaissance de la gestion de l'eau dans le périmètre du SAGE, et de préparer les délibérations de la Commission Locale de l'Eau.

Le bureau est compétent pour donner des avis techniques sur des projets liés au SAGE sur lesquels il est sollicité. »

## V Les enjeux du SAGE

### Les Enjeux du SAGE : 6 thèmes

#### Qualité des eaux superficielles

Enrayer le phénomène d'eutrophisation par :

- Le traitement des rejets domestiques,
- La maîtrise des pollutions d'origine agricole.

#### Ressource en eau : la gestion du bassin hydrologique Doubs / Loue

- Développer une gestion cohérente de l'alimentation en eau des deux rivières du Doubs et de la Loue en maintenant un débit minimum en période d'étiage.

#### Ressource en eau : eau potable

- Assurer l'alimentation en eau potable des populations pour les 10 à 15 ans à venir.
- Mise en place d'un schéma global de gestion des ressources en eau potable.



## V Les enjeux du SAGE

### Les Enjeux du SAGE : 6 thèmes

#### Milieus naturels et zones humides

- Améliorer la protection des milieux
- La maîtrise du développement des usages

#### Tourisme-loisirs-pêche

Organiser et valoriser le développement cohérent des activités touristiques.



#### Occupation de l'espace et risques naturels

Minimiser l'impact des crues du Doubs et de la Loue.



## VI Les outils du SAGE

### Contrat de rivière Loue

Programme d'actions de 50 000 000 Euros

1 880 km<sup>2</sup>

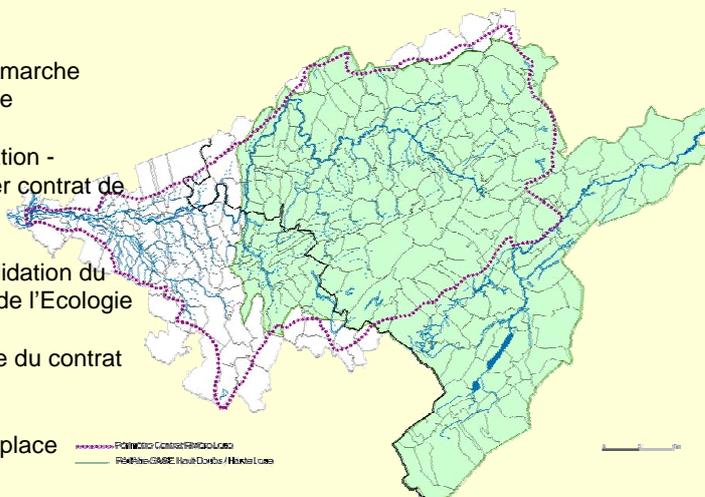
**1999** : début de la démarche contrat de rivière Loue

**2000-2003** : concertation - élaboration du dossier contrat de rivière

**Décembre 2003** : validation du dossier au Ministère de l'Ecologie

**Août 2004** : signature du contrat de rivière

**2004-2011** : mise en place des fiches-actions



## VI Les outils du SAGE

### Contrat de rivière Loue

#### Orientations du contrat de rivière

- Offrir une qualité de l'eau à la hauteur des usages
- Engager des stratégies d'aménagement pour promouvoir une gestion des inondations à l'échelle du bassin versant
- Restaurer les milieux aquatiques
- Valoriser le potentiel touristique de la vallée

Durant la phase d'élaboration du contrat de rivière (1999-2003), "la structure porteuse" a été le syndicat mixte Saône et Doubs (maintenant EPTB)

Durant la phase de mise en œuvre du contrat de rivière (2004-2011), la structure porteuse est le syndicat mixte de la Loue.

## VI Les outils du SAGE

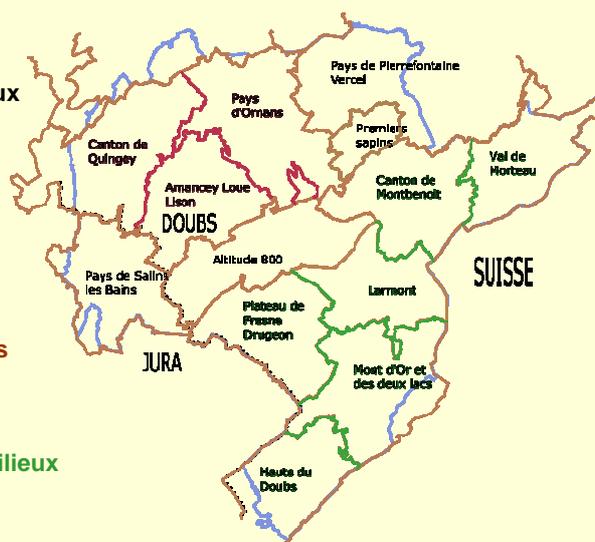
### Les collectivités et leur groupement

Les **Maîtres d'ouvrages locaux** mettent en application les travaux nécessaires à l'application effective des **préconisations du SAGE**.

**Communautés de communes**

**Syndicat Mixte de la Loue**

**Projet de Syndicat Mixte « Milieux aquatiques »**



## VI Les outils du SAGE

### Syndicat Mixte « milieux aquatiques



Il assurera la mise en place des préconisations du SAGE sur les thématiques suivantes :

- A – Protection, valorisation et réhabilitation des zones humides
- B – Réhabilitation et protection durable des cours d'eau
- C – Gestion du bassin hydrologique du Doubs
- D – Développer les programmes européens de protection des milieux aquatiques
- E – Acquisitions foncières liées aux compétences du Syndicat Mixte  
*Sont exclues de ce champ de compétence les problématiques eau potable, assainissement et activités touristiques*

## VI Les outils du SAGE

### Autres contrats et travaux en cours

#### Travaux de recorection de la rivière Drugeon

Réhabilitation de la rivière et Drugeon avec la remise en eau d'anciens méandres

Programme LIFE « sauvegarde de la richesse biologique du bassin du Drugeon »

Environ 1,5 millions d'Euros de travaux



#### Contrat de nappe de l'Arlier

Déplacement d'une zone de captage avec :

- Abandon des puits existants non protégés
- Mise en place des périmètres de protection



## VI Les outils du SAGE

### Projet Charte sur l'Eau – CG25

#### Les principaux objectifs :

- Faire partager les principaux enjeux liés à l'eau en s'appuyant sur les connaissances existantes (SAGE, schémas directeurs Assainissement et AEP)
- Se mettre d'accord sur les besoins AEP pour les 10-15 ans à venir dans une optique de partage de la ressource
- Engager les collectivités sur des objectifs précis évaluables pour les 10-15 ans à venir concernant l'AEP et l'assainissement
- Décliner ces objectifs en programme d'actions quinquennal
- Orienter les financements sur ces actions
- Lancer un programme de sensibilisation à la préservation de la ressource et aux économies d'eau
- Adapter et évaluer la charte en fonction des besoins

## VI Les outils du SAGE



### Etat de Santé du Lac Saint-Point

- Le bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Haut - Doubs Haute - Loue souhaite que les acteurs locaux futurs porteurs des programmes d'actions à mettre en œuvre s'approprient les problématiques du fonctionnement du lac Saint - Point
- Les membres du bureau ont souhaité que les différents acteurs chargés d'études concernant le lac Saint – Point puissent se réunir au sein d'un groupe de travail technique afin d'aboutir à un diagnostic partagé par tous
- C'est pourquoi une réunion technique a été organisée
- Ce diagnostic partagé sera ensuite présenté au bureau de la CLE



## Conclusion et perspectives

# Une gestion complexe de l'eau

### Première phase : montage du projet

- études longues et complexes
- approche contradictoire des solutions à apporter



### Deuxième phase : gestion et mise en œuvre

De nombreuses réalisations : Drugeon, Contrat de rivière, Colmatage du Saut du Doubs...parfois difficiles à mettre en œuvre compte tenu des enjeux locaux.



Merci de votre attention.